

Plan ministériel

Agence Parcs Canada

2017-2018

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2017

N° de catalogue : R61-103F-PDF

ISSN 2371-7858

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Aperçu de nos plans	5
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	9
Raison d'être	9
Mandat et rôle	9
Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail.....	13
Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats	17
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement	25
Programmes.....	25
Services internes	42
Dépenses et ressources humaines.....	47
Dépenses prévues	47
Ressources humaines planifiées	49
Budget des dépenses par crédit voté.....	50
État des résultats condensé prospectif	50
Renseignements supplémentaires	53
Renseignements ministériels.....	53
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur	55
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	55
Dépenses fiscales fédérales	55
Coordonnées de l'organisation	56
Annexe A : Définitions	57
Notes en fin d'ouvrage	61

Message de la ministre

Notre Plan ministériel 2017-2018 présente aux parlementaires et à la population canadienne des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention du public, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.



Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement. Je suis pleinement convaincue que ce nouveau rapport permettra au Parlement et au public de mieux suivre les progrès de notre gouvernement sur de véritables changements pour l'ensemble de la population canadienne.

En cette année de célébration du 150^e anniversaire du Canada, je suis particulièrement fière d'être la ministre responsable de Parcs Canada et de son important mandat, qui est de protéger et de présenter des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance de manière à préserver leur intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.

La nouvelle année offre à Parcs Canada des occasions de mettre à profit ses réalisations antérieures, de se rapprocher des Canadiens et de continuer à gérer prudemment l'un des plus grands et des plus beaux réseaux d'aires naturelles et culturelles protégées du monde. Le gouvernement déploie des efforts pour agrandir et mieux protéger le réseau canadien de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Ces aires protégées jouent un rôle important dans l'atténuation des effets du changement climatique en protégeant et en rétablissant des écosystèmes sains et résilients ainsi qu'en contribuant au rétablissement des espèces en péril. Parcs Canada continue d'établir de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation en partenariat avec les peuples autochtones, notamment la réserve de parc national proposée Thaidene Nëné, dans les Territoires du Nord-Ouest et la proposition d'aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster, au Nunavut. Afin de tenir notre promesse de protéger au moins 17 pour cent des plans d'eaux et des eaux intérieures du Canada d'ici 2020, l'Agence assure la coprésidence d'un effort national, de concert avec d'autres administrations, pour élaborer un plan cohérent qui devrait permettre d'atteindre cet objectif.

Le gouvernement est déterminé à protéger l'intégrité écologique de nos parcs nationaux comme l'élément prioritaire de tous les aspects de leur gestion, tout en veillant à ce que l'ensemble de la population canadienne ait l'occasion de découvrir et de profiter de ces endroits extraordinaires. Nous devons continuer à créer des programmes et services innovateurs pour que davantage de Canadiens, y compris les jeunes et les nouveaux arrivants, puissent s'adonner au plein air apprendre à connaître la nature et en profiter. En favorisant l'établissement de liens avec ces endroits, nous formons ceux qui en seront responsables demain, des gens qui connaissent ces lieux et qui tiennent à ces trésors inestimables.

Parcs Canada est le plus important fournisseur de produits touristiques naturels et culturels au Canada et ses lieux patrimoniaux protégés constituent la pierre angulaire de l'industrie touristique locale, régionale et nationale. L'Agence protège et met en valeur ces trésors nationaux parce que ce sont des legs vivants qui racontent qui nous sommes, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Une expérience vraiment mémorable s'annonce dans les lieux de Parcs Canada en 2017 : entrée gratuite, un nombre accru d'activités d'initiation au camping, une quarantaine d'expériences d'interprétation offertes en partenariat avec des communautés autochtones locales, activités de BioBlitz dans tout le pays... et bien plus encore!

Le gouvernement du Canada entend forger une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat. Parcs Canada continuera d'établir des liens avec les gouvernements, les organismes et les communautés autochtones, afin de favoriser la réconciliation à l'avenir.

Parcs Canada a lancé une initiative ambitieuse visant à installer et à dévoiler dans les prochaines années environ 400 plaques commémoratives rendant hommage à des personnes, à des lieux et à des événements d'importance historique nationale. L'initiative a pour but d'aider les membres du public, y compris les nouveaux Canadiens et les jeunes, à s'instruire sur l'histoire de leur collectivité et sur le riche patrimoine de leur pays. En 2017, l'Agence devrait dévoiler 150 plaques dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada et du centenaire des lieux historiques nationaux du Canada.

Que vous cherchiez une activité de plein air, un divertissement pour toute la famille ou encore une façon mémorable de vous rapprocher de la nature ou d'en savoir plus sur l'histoire de notre pays, les parcs nationaux, le parc urbain national, les lieux historiques nationaux, les canaux historiques et les aires marines nationales de conservation du Canada ont quelque chose d'unique à offrir à tout un chacun.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général de l'Agence

Afin de célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017, le gouvernement du Canada invite la population à découvrir la nature et à en apprendre davantage sur notre histoire. Pour cette occasion mémorable, l'accès à tous les lieux gérés par Parcs Canada sera gratuit tout au long de l'année. L'équipe Parcs Canada et moi-même sommes fiers d'accueillir les Canadiens et les visiteurs du monde entier qui viendront découvrir les trésors naturels et culturels du Canada et en profiter.



Parcs Canada est l'un des services de parcs nationaux les plus anciens au monde : il a été créé en 1911 et n'a jamais cessé ses activités depuis. Le réseau de parcs nationaux est considéré comme un trésor national et un symbole de l'identité canadienne. Il doit être protégé et géré prudemment, mais nous devons également offrir aux Canadiens l'occasion de le découvrir et d'en profiter.

Parcs Canada est fière d'être un chef de file en matière de conservation. Grâce à son Programme de conservation et de restauration, l'Agence continuera de s'occuper des enjeux prioritaires liés à l'intégrité écologique et de contribuer au rétablissement des espèces en péril en menant des projets variés, par exemple la remise en état du littoral de Cap-des-Rosiers au parc national Forillon et la réintroduction du bison des plaines au parc national Banff.

Nos lieux historiques nationaux et nos ressources culturelles reflètent la riche histoire et la diversité de notre nation, et donnent à la population l'occasion de mieux comprendre leur patrimoine et de l'apprécier à sa juste valeur. Parcs Canada investit dans la préservation, la réhabilitation et la remise en état de nos lieux historiques nationaux afin de protéger ce riche patrimoine et d'augmenter leur attrait comme destinations mettant en valeur les réalisations de notre pays. En préservant et en documentant les sites archéologiques menacés, par exemple ceux du lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, nous prévenons la perte de ce riche patrimoine. Parcs Canada a élargi le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux. L'Agence fournira ainsi 20 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour aider à protéger et à préserver les lieux historiques nationaux, les phares patrimoniaux et les gares ferroviaires patrimoniales qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral, et ainsi soutenir les économies et le tourisme locaux.

Parcs Canada poursuit ses efforts dans le but de tisser des liens avec une nouvelle génération d'intendants de notre patrimoine naturel et culturel. Grâce à des programmes de diffusion externe en milieu urbain, aux clubs universitaires, au très prisé programme d'Initiation au camping, aux initiatives dans les médias sociaux et à des collaborations internationales comme #NaturePourTous, Parcs Canada aide les jeunes, les nouveaux Canadiens et les familles de citoyens à tisser des liens avec les trésors patrimoniaux de notre pays. Ces efforts permettent à beaucoup de Canadiens qui n'ont jamais eu le plaisir de visiter un parc national ou un lieu historique national de s'informer sur Parcs Canada, de sortir, de se rapprocher de la nature et de l'histoire, et de profiter des nombreux avantages qu'offre notre réseau national de lieux patrimoniaux.

Dans l'esprit de l'engagement pris par le gouvernement du Canada envers la réconciliation, Parcs Canada continuera de mobiliser ses partenaires autochtones afin de renforcer les liens qui les unissent aux terres qu'ils occupaient traditionnellement ainsi qu'aux cours et plans d'eau qu'ils fréquentaient, de mieux mettre en valeur et commémorer l'histoire et les cultures des peuples autochtones ainsi que de multiplier les occasions de développement économique liées au tourisme autochtone dans les lieux patrimoniaux.

Parcs Canada en est à la troisième année de la mise en œuvre d'un investissement sans précédent dans l'infrastructure : plus de 3 milliards de dollars sont consacrés à améliorer le patrimoine culturel, l'expérience du visiteur, les voies navigables et les routes un peu partout au Canada. Nous préservons un patrimoine culturel irremplaçable d'un océan à l'autre, notamment grâce à des projets lancés aux lieux historiques nationaux de la Citadelle-d'Halifax, du Fort-George et de la Forteresse-de-Louisbourg, de même qu'aux écluses des canaux patrimoniaux. Nous rénovons les installations destinées aux visiteurs un peu partout au pays, y compris au parc national Jasper, au parc marin national Fathom Five et au parc marin national du Saguenay–Saint-Laurent, afin de nous assurer d'y offrir des expériences sûres de grande qualité. Cet investissement nous aidera à protéger et à préserver nos lieux les plus précieux tout en soutenant les économies locales, en contribuant à la croissance de l'industrie touristique et en augmentant l'attrait de ces lieux comme destinations célébrant notre nation.

Alors que le Canada souligne le 150^e anniversaire de la Confédération et le 100^e anniversaire des lieux historiques nationaux, j'encourage tous les Canadiens ainsi que les visiteurs du monde entier à se joindre à nous pour célébrer tout au long de l'année. Notre équipe de professionnels dévoués est impatiente de vous accueillir.

L'original a été signé par

Daniel Watson

Directeur général, Agence Parcs Canada

Aperçu de nos plans

Priorité : Investissement dans les biens

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence investit plus de trois milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Cet investissement permettra de stopper la perte d'irremplaçables biens patrimoniaux d'importance nationale, de rénover les installations pour les visiteurs, d'améliorer l'infrastructure des canaux et des lotissements urbains et de maintenir la sécurité et l'accessibilité des routes qui traversent les lieux patrimoniaux. Grâce à ces améliorations, Parcs Canada pourra continuer à accueillir dans ces endroits les visiteurs canadiens et étrangers qui veulent apprendre à connaître ces richesses naturelles et culturelles et en profiter pleinement.

Priorité : Gains en matière de conservation

Parcs Canada appuiera les priorités du gouvernement du Canada pour élargir le réseau de parcs nationaux en présentant deux propositions de parc national, en augmentant la proportion des zones marines et côtières protégées à cinq pour cent en 2017 et à 10 pour cent d'ici 2020 en soumettant au moins quatre propositions d'aires marines nationales de conservation et en améliorant le premier parc urbain national du Canada. Grâce à son programme de conservation et de restauration, Parcs Canada prendra des mesures de conservation et de restauration des ressources naturelles prioritaires qui contribuent à la priorité du gouvernement pour la salubrité de l'environnement, qui aboutissent à des résultats tangibles et mesurables en matière de conservation, qui renforcent le soutien du public pour une gestion des parcs éclairée par des preuves scientifiques et les connaissances autochtones. Parcs Canada poursuivra sa planification et ses activités de suivi pour repérer les menaces associées au changement climatique et mettre au point des pratiques exemplaires et des mesures d'adaptation. À l'heure actuelle, l'Agence évalue comment les approches de surveillance peuvent être adaptées pour rendre compte de ces impacts et envisage d'inclure des projections de changements climatiques dans ses seuils de surveillance.

Parcs Canada est responsable de veiller à ce que les structures et bâtiments patrimoniaux irremplaçables soient protégés et légués aux générations futures et que le public puisse continuer à profiter de toute la richesse de l'histoire et du patrimoine national. En 2017-2018, les gains sur le plan de la conservation proviendront principalement des investissements d'infrastructure pour l'amélioration de l'état des ressources culturelles situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. De plus, Parcs Canada prendra des mesures importantes pour faire en sorte que l'une des plus grandes collections d'objets historiques et archéologiques en Amérique du Nord soit conservée et protégée de manière durable pour les générations futures.

Parcs Canada continuera de travailler avec ses partenaires autochtones pour veiller à ce que la gestion des ressources naturelles et culturelles intègre les connaissances traditionnelles autochtones et respecte les valeurs et les perspectives autochtones. Tous ces efforts de conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada s'inscrivent dans la priorité du gouvernement du Canada qui veut amener un plus grand nombre de Canadiens à s'instruire sur leur patrimoine, ainsi qu'à en faire l'expérience et à en jouir pleinement.

Priorité : Canada 150

Canada 150, le programme soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération, encouragera les gens partout au Canada, y compris les peuples autochtones, à participer aux rassemblements et aux célébrations qui renforceront la fierté et l'attachement au Canada, en plus de maximiser les retombées économiques et de laisser un héritage durable. En 2017, dans le cadre des célébrations, l'entrée sera gratuite dans tous les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation. L'éclusage sur les canaux sera également gratuit. Ce don du gouvernement du Canada à toute la population canadienne est une occasion unique qui s'offre à Parcs Canada d'atteindre un plus vaste public au pays et d'amener plus de gens à profiter de leurs lieux patrimoniaux nationaux. Pour leur part, les visiteurs auront une occasion unique de découvrir et d'explorer ces trésors. Parcs Canada offrira une programmation spéciale, y compris des activités pour célébrer le 100^e anniversaire de lieux historiques nationaux, qui a également lieu en 2017.

Priorité : Rapprocher les Canadiens et les visiteurs aux lieux patrimoniaux

Parcs Canada développera et repensera ses programmes et services pour appuyer la priorité du gouvernement du Canada visant à ce qu'une tranche plus large de la population canadienne vive l'expérience de l'environnement et des lieux patrimoniaux et qu'elle se renseigne à leur sujet. À partir de 2017, l'Agence mettra en œuvre des stratégies pour inciter des publics cibles tels que les jeunes, les nouveaux arrivants et les publics urbains à visiter les lieux qu'elle gère et à établir des liens avec ceux-ci. L'entrée gratuite en 2017 permettra à Parcs Canada d'accueillir des visiteurs de partout au Canada et du monde entier, et ce sera pour eux l'occasion de renforcer leurs liens avec ce patrimoine naturel et culturel. À partir de 2018, l'entrée dans les lieux de Parcs Canada sera gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans. Pour intéresser davantage les néo-Canadiens, Parcs Canada continuera d'offrir aux nouveaux citoyens un accès gratuit aux destinations de Parcs Canada pour un an. L'Agence travaillera également avec les collectivités autochtones pour faire en sorte de présenter leurs cultures et leurs valeurs dans le cadre d'expériences authentiques dans les lieux patrimoniaux du Canada.

Parcs Canada s'adapte aux changements démographiques en offrant un hébergement diversifié et des séjours plus courts et en enrichissant les programmes et activités à l'intention des jeunes et des familles, dans le but de favoriser le rapprochement de la population canadienne de ses lieux patrimoniaux. Ce travail se poursuivra en 2017 et par la suite. Ces efforts déployés par Parcs Canada suscitent une plus grande appréciation de la conservation et un soutien accru à la priorité du gouvernement du Canada visant à stimuler la croissance économique en contribuant au tourisme dans des centaines de collectivités d'un bout à l'autre du pays.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'Agence Parcs Canada, consulter la section « [Résultats prévus](#) » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorativeⁱ pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens et Canadiennes des occasions de visiter, de découvrir et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec un nombre de partenaires incluant les Autochtones, les intervenants et les collectivités avoisinantes.

Mandat et rôle

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Responsabilités

Premier service de parc national à avoir été créé sur la planète, Parcs Canada est responsable de représenter les différentes régions naturelles canadiennes dans un réseau des parcs nationauxⁱⁱ. Ce réseau, parachevé à 77 pour cent, est représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. Quarante-six parcs nationaux représentent 30 des 39 régions naturelles terrestres du Canada et protègent approximativement 328 198 kilomètres carrés de terres du Canada. Parcs Canada a le mandat de maintenir et de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux et d'offrir aux Canadiens des opportunités de les découvrir et d'en profiter.

Le parc urbain national de la Rougeⁱⁱⁱ — premier en son genre au Canada — fournit une occasion unique aux Canadiens en zones urbaines de développer un sentiment d'attachement à l'égard de

leur patrimoine naturel et culturel. Il protège les écosystèmes naturels et les paysages culturels du parc et préserve les espèces sauvages indigènes et la santé de ces écosystèmes.

Par l'entremise du Programme national de commémoration historique, le gouvernement du Canada a désigné 980 lieux historiques nationaux — dont 171 sont administrés par Parcs Canada —, 696 personnes d'importance historique nationale et 480 événements d'importance historique nationale. Ces désignations sont essentielles pour présenter les faits et lieux marquants qui ont façonné notre identité canadienne. Parcs Canada nous fait revivre les moments clés de l'histoire canadienne dans les lieux historiques nationaux qu'il administre à l'aide de programmes spéciaux qui offrent aux visiteurs des occasions uniques de découvrir ces endroits et de développer un sentiment d'attachement à leur égard.

Parachevé à 17 pour cent, le [réseau des aires marines nationales de conservation](#)^{iv} protège environ 15 740 kilomètres carrés des écosystèmes marins et des Grands Lacs du Canada. Les quatre aires marines nationales de conservation du Canada représentent cinq des 29 régions marines du Canada. L'Agence déploie des efforts afin d'encourager l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation tout en protégeant leurs principales caractéristiques pour le bénéfice et l'agrément de la population canadienne, des visiteurs et des collectivités côtières.

Les neuf [canaux patrimoniaux](#)^v de Parcs Canada permettent la navigation commerciale et de plaisance. Les responsabilités qui s'y rattachent comprennent la gestion des eaux, des ponts et des infrastructures de barrages pour le compte des Canadiens.

En 2015-2016, l'Agence a accueilli plus de 23 millions de personnes dans les lieux qu'elle gère en offrant aux visiteurs la possibilité de jouir de ces endroits comme bon leur semble.

Parcs Canada gère huit programmes de désignation et de protection du patrimoine à l'appui des autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des groupes autochtones et des collectivités canadiennes. Ces programmes reflètent l'engagement du gouvernement du Canada en matière de présentation et de conservation des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada, des édifices fédéraux du patrimoine, des éléments archéologiques fédéraux, des rivières du patrimoine canadien et des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Programme de partage des frais pour les lieux patrimoniaux nationaux (anciennement connu sous le nom de Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux) contribue financièrement à la protection et la présentation des lieux historiques nationaux non fédéraux, des gares ferroviaires patrimoniales et phares patrimoniaux.

Sur la scène internationale, Parcs Canada représente le pays à la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO et au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle participe aux activités d'autres organismes ainsi qu'à des conventions et accords internationaux.

Des renseignements supplémentaires sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur son [site Web](#).^{vi}

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le ministère, consulter la section « [Renseignements supplémentaires](#) » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat du ministre sur le [site Web du premier ministre du Canada](#).^{vii}

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, dont le passé, la culture et le patrimoine vivant des peuples autochtones. Le gouvernement du Canada est déterminé à renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la réconciliation, la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat. Parcs Canada fait preuve de leadership à la fois sur le plan national et international dans ses relations avec les partenaires autochtones en collaborant avec plus de 300 communautés autochtones du pays dans la gestion des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Vingt-neuf lieux patrimoniaux sont actuellement gérés en collaboration avec les groupes autochtones. L'Agence s'est engagée dans le processus de réconciliation et continuera à travailler de concert avec les partenaires et organismes autochtones au cours de l'année à venir.

Le guide intitulé « Des parcours à découvrir » de Parcs Canada a pour but de favoriser un esprit de collaboration dans la gestion des lieux patrimoniaux avec les partenaires autochtones. Parcs Canada travaille en outre avec les communautés autochtones pour élargir la présentation et la commémoration du passé et des cultures des peuples autochtones.

Parcs Canada a des activités partout au Canada à titre de gestionnaire de 46 parcs nationaux, du parc urbain national Rouge, de quatre aires marines nationales de conservation et de 171 lieux historiques nationaux fédéraux, y compris neuf canaux historiques. Le personnel et les ressources de Parcs Canada jouent un rôle actif dans des centaines de collectivités, ainsi que dans des régions éloignées d'un océan à l'autre.

Lorsqu'il s'agit de créer ou d'élargir des parcs nationaux ou d'établir de nouvelles aires marines nationales de conservation, Parcs Canada doit absolument compter sur le soutien et la collaboration des gouvernements, organisations et communautés autochtones et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Comme il faut obligatoirement s'occuper à la fois de la protection et de l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation, il importe d'y associer le plus grand nombre possible d'intervenants et de collaborer avec eux. Pour réunir tous ces éléments et aller de l'avant d'une manière harmonieuse et positive, on doit y mettre le temps nécessaire et entretenir un dialogue respectueux.

Le changement climatique et d'autres forces environnementales remettent en question l'intégrité des écosystèmes et l'état des ressources culturelles et des installations contemporaines relevant de Parcs Canada. L'érosion des berges dans les lieux historiques nationaux, l'introduction d'espèces envahissantes dans les parcs nationaux, les impacts sur la biodiversité et la capacité d'adaptation des espèces aux variations de l'écosystème sont autant d'exemples des effets du changement climatique. La gravité et la fréquence accrues des perturbations telles que les tempêtes, les inondations et les avalanches ont également un impact sur l'infrastructure, comme les routes et les ponts.

Parcs Canada doit protéger ses lieux patrimoniaux naturels et culturels, tout en encourageant les visites pour faire en sorte que ces endroits exceptionnels demeurent pertinents dans le cœur et l'esprit des Canadiens.

De 2003 à 2012, Parcs Canada a connu près d'une décennie de déclin de la fréquentation et les liens qui unissaient la population canadienne aux lieux patrimoniaux nationaux se sont affaiblis. L'Agence a investi des efforts considérables pour renverser cette tendance et encourager le public à s'intéresser aux lieux de Parcs Canada et à participer aux activités qui s'y déroulent.

Notre pays est en train de changer. Notre population est plus diversifiée que jamais et un Canadien sur cinq est né à l'extérieur du Canada. Nous nous sommes urbanisés et 80 pour cent des Canadiens vivent maintenant en milieu urbain. Notre population vieillit et, pour la première fois dans notre histoire, les aînés sont plus nombreux que les jeunes de moins de 15 ans. Bien que Parcs Canada puisse compter sur un groupe d'inconditionnels âgés de plus de 50 ans et vivant en zone rurale, la génération montante n'a pas un lien aussi solide avec les lieux patrimoniaux de notre pays. Ils ont aussi des attentes différentes en ce qui a trait à leurs vacances et leurs loisirs et ils ont recours aux médias et aux moyens de télécommunications de multiples façons. Pour amener la prochaine génération canadienne à s'intéresser à son patrimoine naturel et culturel, Parcs Canada doit utiliser des techniques d'analyse de marché modernes et faire appel aux sciences sociales pour concevoir et offrir de nouvelles expériences aux visiteurs et utiliser des approches novatrices pour atteindre les publics cibles. Ces efforts permettront de former la prochaine génération de champions de ces endroits exceptionnels et contribueront à l'industrie touristique dans des communautés aux quatre coins du pays.

L'entrée gratuite en 2017 pourrait conduire à une augmentation du nombre de visiteurs à certains endroits de Parcs Canada, ce qui pourrait entraîner un allongement des files d'attente et des problèmes de réservation des terrains de camping et compromettre les expériences des visiteurs. En outre, la surfréquentation de certains lieux patrimoniaux populaires pourrait avoir des répercussions sur les ressources naturelles et culturelles. Parcs Canada tient à ce que les visiteurs demeurent satisfaits des services qu'on leur offre. Bien que le nombre de visites reste élevé dans certains sites, d'autres pourraient néanmoins accueillir plus de visiteurs. Le fait de mieux équilibrer les visites dans l'ensemble du réseau de Parcs Canada contribuera à faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens vivent des expériences mémorables tout en gérant des taux élevés de fréquentation à certains endroits. En outre, dans la foulée de Canada 150, Parcs Canada entend maintenir son rôle de chef de file mondial en matière de conservation et de préservation de l'intégrité écologique et des ressources culturelles de ces endroits emblématiques.

Parcs Canada gère un portefeuille complexe de biens construits évalués à environ 17,5 milliards de dollars. Les autoroutes entretenues par Parcs Canada servent de voies socioéconomiques critiques permettant la circulation des personnes et des biens commerciaux. Avec les canaux patrimoniaux, les routes sont en outre des liens vitaux reliant les collectivités canadiennes.

L'état général du portefeuille de biens de Parcs Canada se détériore depuis des années. Cette dégradation a ralenti depuis 2014 à la suite d'un investissement dans l'infrastructure de plus de trois milliards de dollars par le gouvernement du Canada qui permet à Parcs Canada pour réhabiliter une partie importante de son inventaire de biens construits. Cependant, l'Agence se retrouve devant un problème quant à sa capacité à maintenir son portefeuille de biens construits aux normes de l'industrie de manière à soutenir la prestation à long terme des programmes et services.

La collecte des données de haute qualité en temps opportun ainsi que des systèmes d'information modernisés sont essentiels pour la prise de décisions et de rapports fondés sur des données probantes. Parcs Canada a besoin de nouveaux systèmes intégrés. Par exemple, on s'attaquera au manque de renseignements précis et fiables sur l'état de la plupart des ressources culturelles relevant de Parcs Canada en terminant la mise au point d'un système d'information sur la gestion des ressources culturelles. Ce système permettra d'améliorer la capacité de production de rapports et d'orienter les décisions de gestion des ressources culturelles en se fondant sur des données probantes.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Principaux risques

Adaptation et réponse aux forces environnementales

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada peuvent être vulnérables à des forces environnementales diverses, y compris le climat (réchauffement de la planète, montée du niveau de la mer), le milieu physique (qualité de l'air, qualité de l'eau, acidification des océans et connectivité), la biodiversité (processus des écosystèmes, augmentation du nombre d'espèces en péril, d'espèces surabondantes et d'espèces envahissantes) et la perte d'habitat. Les forces environnementales ont également des répercussions sur les périodes et la fréquence des phénomènes naturels tels que les incendies de forêt, les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ouragans, les tempêtes, les blizzards et la grêle. Non seulement ces événements ont le potentiel d'affecter les activités de Parcs Canada, mais ils peuvent également mettre en danger la sécurité, la santé, le bien-être, les biens ou l'environnement des personnes vivant dans les collectivités à l'intérieur et à proximité des parcs et des sites.

Le changement rapide du climat qui se produit dans de nombreuses régions du monde, mais en particulier dans les régions septentrionales du Canada, pourrait nuire aux efforts de Parcs Canada pour conserver toutes les ressources culturelles sous sa responsabilité. Ces changements environnementaux imprévisibles menacent l'intégrité commémorative des ressources culturelles ainsi que leur valeur patrimoniale dans certains lieux historiques nationaux.

État des biens construits et viabilité à long terme

Le bulletin 2016 sur l'état des biens de Parcs Canada soulignait que 47 pour cent des actifs construits de l'Agence étaient en mauvais ou en très mauvais état. L'état général du portefeuille de biens de Parcs Canada se détériore depuis des années. Cette dégradation a ralenti depuis 2014 à la suite d'un investissement sans précédent par le gouvernement du Canada. Le programme d'investissement de l'Agence pour 2015-2016 à 2019-2020 résume les investissements prévus et les mesures concrètes devant faire en sorte que l'Agence puisse mener à terme ce programme de réhabilitation des installations importantes.

Cependant, l'Agence se retrouve devant un problème quant à sa capacité à maintenir son portefeuille de biens construits aux normes de l'industrie de manière à soutenir la prestation à long terme des programmes et services. Le manque de financement de base pour maintenir ses quelque 17 000 biens construits met l'Agence à risque de ne pas être en mesure de remplir son mandat. Par exemple, cela pourrait nuire à la capacité de l'Agence à maintenir son patrimoine

bâti risquant ainsi la disparition d'exemples importants et irremplaçables du patrimoine culturel du Canada. De même, les moyens limités dont dispose Parcs Canada pour rénover des installations vieillissantes servant aux visiteurs compromettent sa capacité à fournir et à développer ses programmes et services pour amener un plus grand nombre de Canadiens à découvrir leurs parcs nationaux et à s'instruire sur les questions environnementales et sur leur patrimoine, non seulement aujourd'hui mais dans l'avenir.

Créer des liens avec la population canadienne

Il existe un risque que l'Agence ne puisse s'adapter ou répondre à la fréquentation accrue en 2017, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'expérience des visiteurs et sur les possibilités offertes à la population canadienne de créer des liens avec le patrimoine naturel et culturel du pays. Parcs Canada doit relever le défi d'accueillir plus de visiteurs qui profiteront de l'entrée gratuite et des célébrations dans la foulée de Canada 150. En outre, l'évolution de l'économie, comme la baisse du taux de change pour le dollar canadien, pourrait encourager le tourisme intérieur. Les activités de promotion, de diffusion externe et de communication ainsi que les offres aux visiteurs ciblant de nouveaux groupes au sein de la population canadienne devraient également attirer de nouveaux publics.

Pressions externes exercées par le développement

Les efforts de Parcs Canada pour assumer ses responsabilités liées à l'intégrité écologique des parcs nationaux, à l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation et à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sont influencés par des pressions externes comme l'accroissement du développement urbain et rural, la conversion des terres, l'extraction des ressources, et la présence de corridors de transport et d'utilités publiques à proximité de lieux patrimoniaux existants ou projetés. Ces pressions peuvent entraîner la perte ou la diminution de la valeur écologique et culturelle des lieux patrimoniaux et constituent une menace pour les espèces en péril en plus de compromettre le sentiment d'appartenance que les gens peuvent entretenir avec ces lieux.

Comme les plus importantes pressions trouvent leur source hors des terres gérées par l'Agence Parcs Canada, il lui faut collaborer avec les autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les groupes autochtones, l'industrie, les collectivités locales, les propriétaires fonciers et les autres parties prenantes pour conserver des lieux patrimoniaux et ainsi continuer à remplir son mandat.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Il se pourrait que les gestes posés par Parcs Canada vers la réconciliation avec les peuples autochtones n'arrivent pas à reconnaître pleinement les droits et intérêts de ces derniers et ceux des autres Canadiens. Les mesures reconnues doivent être mises en œuvre en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones et respecter les conclusions du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en particulier l'appel à l'action numéro 79. En outre, en prévision des efforts importants déployés par le gouvernement pour opérer la réconciliation, il est possible que les groupes et les communautés autochtones ne possèdent pas de ressources suffisantes pour répondre à l'augmentation des demandes de participation et de consultation. Parcs Canada devra travailler avec d'autres ministères fédéraux afin de s'assurer que le processus de mobilisation et de consultation est effectué d'une façon coordonnée.

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes de l'Agence	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Adaptation et réponse aux forces environnementales</p> <p>L'ampleur et le rythme rapide des changements environnementaux, dont le changement climatique, peuvent affecter la capacité de Parcs Canada de maintenir l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et de l'infrastructure.</p>	<p>L'Agence répond à ce risque en faisant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entreprendre les évaluations, la planification et le suivi nécessaires pour repérer les menaces potentielles pesant sur les lieux patrimoniaux ou émanant de ceux-ci; et prendre des mesures pour atténuer ces impacts, si possible; • entreprendre des projets de restauration écologique visant à améliorer l'intégrité écologique ou la progression vers les objectifs de rétablissement des espèces en péril prioritaires; • appliquer à d'autres parcs nationaux les leçons apprises concernant l'adaptation au 	<p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité du gouvernement du Canada pour un environnement sain et une économie durable (soutien) • Renforcer la protection des espèces en péril au Canada en répondant rapidement aux conseils des scientifiques et en préparant des programmes solides de rétablissement des espèces en péril en temps opportun (soutien) • Participer au rétablissement de la réputation du Canada dans le domaine de la gouvernance environnementale (soutien)

	<p>changement climatique dans le Nord canadien;</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre au point et diffuser des pratiques exemplaires en matière de surveillance de l'état des ressources culturelles dans tous les lieux patrimoniaux protégés; • continuer de mettre en œuvre des mesures, comme l'utilisation de designs et de matériaux plus résistants, afin de protéger les biens du patrimoine contemporain et construit; • continuer à examiner les plans d'urgence et de continuité des activités et poursuivre la formation du personnel de Parcs Canada en matière de gestion des urgences et des interventions d'urgence. 		
<p>État des biens construits et viabilité à long terme</p> <p>Il existe un risque que l'Agence ne puisse maintenir l'état de son portefeuille de biens construits pour appuyer la réalisation du mandat de Parcs Canada.</p>	<p>L'Agence répond à ce risque en faisant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • régler les derniers détails d'un plan de viabilité à long terme fondé sur les données actuelles relatives au portefeuille de biens et à sa valeur; • faire avancer le plan de gestion stratégique des biens de Parcs Canada et les initiatives prioritaires associées qui auront pour but d'optimiser les coûts du cycle de vie associés à l'exploitation 	<p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p> <p>Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les programmes et les services de Parcs Canada afin qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux et en apprendre davantage sur notre environnement et notre patrimoine (direction)

	<p>continue, l'entretien et au renouvellement du portefeuille des biens de l'Agence;</p> <ul style="list-style-type: none"> voir à l'amélioration constante des systèmes d'information sur les biens devant assurer l'accès à des renseignements complets et exacts en temps opportun pour appuyer la prise de décision à tous les échelons de l'organisation. 		
<p>Créer des liens avec la population canadienne</p> <p>Il existe un risque que l'Agence ne puisse s'adapter ou répondre à la fréquentation accrue en 2017, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'expérience du visiteur et sur les possibilités offertes à la population canadienne de créer des liens solides avec le patrimoine naturel et culturel du pays.</p>	<p>L'Agence répond à ce risque en faisant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> promouvoir les endroits moins visités à l'intérieur des lieux patrimoniaux populaires et au sein du réseau de Parcs Canada, afin de mieux répartir les visites accrues; continuer à enrichir la formation relative à la qualité de l'expérience du visiteur afin que le personnel de première ligne dispose des ressources nécessaires pour gérer la fréquentation accrue en 2017. 	<p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que tous les visiteurs puissent entrer gratuitement dans les parcs nationaux en 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération (direction) Par le biais d'un Programme d'initiation au camping élargi, veiller à ce qu'un plus grand nombre de familles à revenu faible ou modeste aient l'occasion de vivre l'expérience de la vie au grand air au Canada (direction) Développer les programmes et les services de Parcs Canada afin qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux et en apprendre davantage sur notre environnement et notre patrimoine (direction) Travailler avec les collectivités voisines pour les aider à

			développer les industries écotouristiques locales et à créer des emplois (soutien)
<p>Pressions externes exercées par le développement</p> <p>Les pressions exercées par le développement peuvent affecter la capacité de Parcs Canada de maintenir l'intégrité des écosystèmes et des ressources culturelles.</p>	<p>L'Agence répond à ce risque en faisant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> réaliser des projets de restauration écologique pour renforcer la capacité d'adaptation des écosystèmes; évaluer les effets sur les ressources culturelles et mettre en œuvre des mesures d'atténuation correctives; participer de façon stratégique aux actuels processus externes liés au développement, y compris les évaluations environnementales; amener les autorités locales et nationales, ainsi que les groupes partenaires, si possible, à réduire ou éliminer les effets négatifs des pressions liées au développement sur l'intégrité écologique ou commémorative des lieux patrimoniaux existants, lorsque le développement se produit à proximité ou est adjacent à ces endroits. 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élargir le réseau de parcs nationaux du Canada (direction) Accroître la proportion de zones marines et côtières protégées (soutien)
<p>Réconciliation avec les peuples autochtones</p> <p>Il existe un risque que les gestes posés par Parcs Canada vers la réconciliation avec les peuples autochtones n'arrivent pas à</p>	<p>L'Agence répond à ce risque en mettant en œuvre un cadre de réconciliation composé de trois piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> intensifier la présence autochtone sur les terres et les 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien</p>	<ul style="list-style-type: none"> Engagement à renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la reconnaissance des

<p>reconnaître pleinement les droits et intérêts de ces derniers et ceux des autres Canadiens.</p>	<p>eaux traditionnelles d'une manière qui respecte les droits ancestraux et ceux issus de traités dans tous les lieux patrimoniaux;</p> <ul style="list-style-type: none"> • donner une place plus importante à la présentation et à la commémoration des récits et cultures autochtones dans les lieux et les programmes patrimoniaux de Parcs Canada, y compris par l'application de l'appel à l'action numéro 79 de la Commission de vérité et réconciliation; • accroître les possibilités économiques liées au tourisme autochtone dans les lieux patrimoniaux et renforcer la visibilité des produits touristiques autochtones à travers le réseau de lieux patrimoniaux. 	<p>du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p> <p>Services internes</p>	<p>droits, le respect, la collaboration et le partenariat (soutien)</p>
--	---	--	---

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux

Description

Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada, pour le bénéfice et le plaisir des générations présentes et futures, et ainsi inspirer un fort sentiment d'appartenance à l'égard de notre patrimoine naturel et culturel. Ce programme appuie également la participation du Canada aux efforts visant à protéger et à commémorer les meilleurs éléments du patrimoine naturel et culturel mondial. Par l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans toutes les régions terrestres et marines du pays, ce programme permet d'assurer la protection et la mise en valeur d'exemples représentatifs de la diversité naturelle du Canada. Aussi, grâce à la désignation et à la commémoration de lieux, de personnes et d'évènements d'importance historique dans des collectivités de partout au pays, notre histoire demeure un héritage vivant pour tous les Canadiens. Le processus d'établissement ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité, des propositions du public, des recherches, des consultations auprès d'Autochtones, d'intervenants et le grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones et des recommandations de comités consultatifs. Il doit en outre respecter les exigences législatives. Ce processus conduit à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et à la désignation de lieux, de personnes et d'évènements d'importance historique nationale, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Faits saillants de la planification

Création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation

Parcs Canada travaille à élargir le réseau de parcs nationaux et à protéger les zones marines et côtières dans les aires marines nationales de conservation, contribuant ainsi à concrétiser l'engagement du gouvernement de protéger cinq pour cent de l'environnement marin d'ici 2017 et 10 pour cent d'ici 2020. Un principe soulignant ce travail est la nécessité d'associer les gouvernements provinciaux et territoriaux et les peuples autochtones dans les évaluations de faisabilité et la négociation des accords nationaux pour la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.

En 2017, Parcs Canada confirmera les limites définitives d'une réserve de parc national dans la région de Thaidene Néné située dans le bras est du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest. L'Agence entend aussi négocier et signer les accords d'établissement nécessaires avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation des Dénés Łutsël K'e, ainsi qu'une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, ce qui devrait permettre l'établissement, le développement et l'exploitation de la réserve. En outre, Parcs Canada confirmera et annoncera une limite définitive pour une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster au Nunavut et entreprendra des négociations pour une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits avec la Qikiqtani Inuit Association.

L'Agence conclura également une étude faisabilité pour un projet de parc national dans la région d'Interlake faisant partie de la région naturelle des basses terres du Manitoba, comprise dans le réseau de parcs nationaux. D'autres études seront produites pour les propositions d'aires marines nationales de conservation du détroit de Georgia Sud en Colombie-Britannique et des îles de la Madeleine situées au large des côtes du Québec. Enfin, l'Agence lancera et soutiendra des études de faisabilité pour de nouvelles propositions d'aires marines nationales de conservation dans les régions marines non représentées. Cela comprend un site dans le sud de la baie d'Hudson et un autre dans l'est de la baie James qui de l'avis de Parcs Canada et du gouvernement de la Nation crie pourrait représenter cette région et constituer la base d'un accord de gestion coopérative.

Si les études de faisabilité pour le projet de parc national au Manitoba et les quatre régions marines non représentées énumérées ci-dessus sont couronnées de succès, la prochaine étape sera de négocier les accords d'établissement nécessaires. À l'inverse, si l'une de ces propositions est rejetée, Parcs Canada a la possibilité d'investir dans d'autres sites qui pourraient contribuer à améliorer la représentation des régions terrestres ou marines.

Désignation et commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique

Parcs Canada appuie la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dans son rôle de conseiller du ministre sur la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique. Bon nombre de ces désignations doivent encore être reconnues par une plaque de bronze. À cette fin, Parcs Canada a lancé une initiative ambitieuse pour dévoiler environ 400 plaques au cours des prochaines années, dont 150 en 2017 dans le cadre des célébrations Canada 150. Cette initiative permettra à la population canadienne, et en particulier aux néo-Canadiens et aux jeunes, de se renseigner sur l'histoire de leur collectivité et sur la diversité du patrimoine canadien.

Dans un esprit de réconciliation, Parcs Canada en fera plus pour souligner et présenter l'apport et les réalisations historiques des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'Agence prévoit tenir des consultations régionales avec les partenaires autochtones en 2017 pour préparer le terrain pour une meilleure présentation des récits et des cultures autochtones dans le cadre du programme national de commémoration historique et pour déterminer les formes les plus significatives de commémoration. Parcs Canada travaillera avec ses partenaires autochtones pour élaborer et mettre en œuvre un plan et une stratégie nationale pour la commémoration des sites de pensionnats et pour accroître la représentation des peuples autochtones au sein de la CLMHC et du secrétariat qui soutient la Commission.

Une approche novatrice, Récits du Canada, présentera également les perspectives et les voix des autochtones, dans le cadre d'un effort général pour améliorer la présentation de l'histoire dans les lieux patrimoniaux et de répondre aux changements démographiques de la population. Récits du Canada englobera les pratiques exemplaires dans la communication de récits fascinants pour offrir une méthode plus moderne de création de liens avec le passé. Le récit de la Confédération et le récit de la conservation sont ainsi en cours d'élaboration et devraient être publiés en 2017 dans le cadre des célébrations Canada 150.

En tant que chef de file en matière de conservation, Parcs Canada continuera de gérer un ensemble de programmes de désignation et de protection qui soutiennent d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les groupes autochtones et les collectivités canadiennes en ce qui a trait à la protection de lieux patrimoniaux comme les phares, les gares ferroviaires et les rivières du Canada. Ces programmes enrichissent la commémoration d'importantes ressources du patrimoine culturel et naturel qui illustrent globalement la richesse et la diversité de notre histoire.

L'Agence représente le Canada au Comité du patrimoine mondial et gère le processus de mise à jour de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial du Canada de l'UNESCO qui établit les candidatures futures à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. On prévoit d'ajouter jusqu'à 10 nouveaux sites à la Liste indicative du Canada en 2017. L'Agence jouera également un rôle de premier plan dans les nominations de Pimachiowin Aki, de Klondike/T'rondek et de Writing-on-Stone/Aisinai'pi pour une éventuelle inscription lors des réunions du Comité du patrimoine mondial en 2018 et 2019.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.	4	D'ici mars 2018	7 (Objectif : 3 avant mars 2014)	5 (Objectif : 3 avant mars 2015)	6 (Objectif : 4 avant mars 2016)
Des lieux, des personnes et des événements patrimoniaux sont pris en compte pour une désignation nationale ou internationale.	Le pourcentage de lieux, de personnes et d'événements patrimoniaux admissibles examiné tous les ans en vue de désignation.	95 %	Annuellement	s.o.*	s.o.*	100 %

*Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2015-2016.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
12 574 855	12 574 855	10 910 165	13 743 275

La diminution des dépenses prévue de 2017-2018 à 2018-2019 est principalement due à une dépense non récurrente qui avait été prévue en 2017-2018 pour des travaux d'élargissement de la réserve de parc national Nááts'ihch'oh. L'augmentation en 2019-2020 est principalement due aux dépenses prévues en ce qui concerne les cessions de terres pour le parc urbain national de la Rouge.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
39	39	39

Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux**Description**

Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles de tous les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris les ressources agricoles du parc urbain national, ainsi qu'à permettre à l'Agence de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la législation fédérale. Les activités de protection et de conservation dans le parc urbain national, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada permettent de veiller à ce que ces endroits soient entretenus et utilisés de manière à les laisser intacts pour le bénéfice et le plaisir des générations d'aujourd'hui et de demain.

Faits saillants de la planification**Conservation du patrimoine naturel**

Le rendement de l'Agence en 2015-2016 qui a permis de maintenir ou d'améliorer 90 pour cent des écosystèmes dans les parcs nationaux est le fruit d'une analyse scientifique, d'une gestion fondée sur des données probantes et de l'engagement des Canadiens dans le travail de conservation. En 2017-2018, Parcs Canada continuera de surveiller l'état écologique des écosystèmes des parcs nationaux pour prioritairement restaurer les écosystèmes endommagés et rétablir des espèces en péril par l'intermédiaire du programme national de conservation et de restauration et d'autres projets dans les parcs. L'Agence portera une attention particulière à l'atténuation des impacts environnementaux importants sur les écosystèmes que pourraient causer la fréquentation accrue résultant des célébrations Canada 150 ou les travaux d'aménagement des infrastructures. Le programme d'application de la loi de l'Agence contribue de façon importante au maintien et à la restauration de l'intégrité écologique. Les gardes de parc continueront de mener des activités de prévention et d'application de la loi pour protéger la faune et les écosystèmes et contribuer ainsi aux efforts de restauration sur le terrain.

Avec ses partenaires, Parcs Canada cherchera à accroître sa capacité à reconnaître ces effets cumulatifs, à faire le suivi de leur impact et à appliquer les meilleures pratiques de gestion pour les contenir.

En 2017-2018, l'Agence continuera de travailler avec d'autres ministères fédéraux, les peuples autochtones et les parties prenantes sur la politique régissant les aires marines nationales de conservation, ce qui aidera le Canada à atteindre ses objectifs en matière de protection de l'environnement marin. Parcs Canada poursuivra également le projet-pilote de programme national de surveillance pour mieux comprendre l'état du réseau d'aires marines nationales de conservation et en assurer une gestion plus efficace.

Parcs Canada entend atteindre son objectif de maintenir ou d'améliorer les écosystèmes dans les parcs et les aires marines par l'entremise de ces initiatives et en appliquant la gamme complète des mesures de protection, y compris l'acquisition de connaissances (à la fois scientifiques et autochtones), l'amélioration de l'information au public, la concertation innovante avec les peuples autochtones et les parties prenantes et l'application respectueuse de la loi.

**En route vers l'objectif
numéro 1 du Canada**

D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones côtières et maritimes seront conservées au sein de réseaux d'aires protégées et par l'entremise d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies.

Parcs Alberta et Parcs Canada mènent conjointement la composante terrestre de cet objectif de biodiversité. Une grande partie des progrès devrait s'effectuer au-delà des réseaux traditionnels d'aires protégées, y compris les aires de conservation autochtones, les initiatives de l'industrie et les mesures de protection prises par des particuliers.

Conservation du patrimoine culturel

Quand un élément du passé disparaît, c'est pour toujours. Voilà pourquoi la protection des ressources culturelles exige une vigilance constante. Parcs Canada évalue et contrôle régulièrement l'état des ressources culturelles et continuera cet important exercice en réalisant des évaluations d'intégrité commémorative, qui permettent de déterminer dans quelle mesure un lieu historique national conserve sa valeur patrimoniale. Parcs Canada continuera également de repérer et de surveiller les menaces liées au changement climatique, tel que l'érosion des berges, et développera des pratiques exemplaires, ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Dans le cadre du financement fédéral pour les infrastructures, Parcs Canada poursuivra ses investissements pour améliorer l'état des ressources culturelles d'importance nationale dans ses lieux patrimoniaux tels que les lieux historiques nationaux de la Tour-Martello-de-Carleton, de Lower Fort Garry et de Fort Rodd Hill. En outre, les professionnels du patrimoine culturel de Parcs Canada (archéologues, conseillers en patrimoine bâti et autres spécialistes) verront à soutenir la protection des ressources culturelles dans le cadre des projets d'investissement en infrastructures. Ce travail comprend l'achèvement des analyses d'impact sur les ressources culturelles pour repérer et atténuer les menaces potentielles auxquelles ces ressources sont exposées.

Parcs Canada est responsable de l'une des plus grandes collections d'objets historiques et archéologiques en Amérique du Nord. Dans ce contexte, l'Agence veut prendre des mesures afin de mieux protéger la valeur patrimoniale de ces ressources culturelles. Parcs Canada est en train d'élaborer une stratégie pour la conservation préventive, une approche durable et rentable, fondée sur des données probantes pour anticiper et réduire les risques potentiels aux ressources culturelles.

Pour assurer la protection et la présentation des ressources culturelles sous la garde de Parcs Canada, il importe de préserver l'information qui les concerne. En 2017-2018, Parcs Canada poursuivra l'élaboration d'une base de données unique réunissant les renseignements essentiels relatifs aux ressources culturelles pour faciliter la prise de décision, les rapports et la présentation s'appuyant sur des faits avérés.

Parcs Canada appuie également la conservation du patrimoine culturel sous la responsabilité d'autres ministères par l'entremise du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. L'Agence continuera de travailler en étroite collaboration avec les ministères gardiens pour compléter un nombre accru d'examen des interventions à la suite des nombreux projets fédéraux d'aménagement des infrastructures en cours au sein du gouvernement.

Parcs Canada continuera également de répondre en temps opportun au Centre du patrimoine mondial avec ses rapports sur l'état de conservation portant sur la situation des sites du patrimoine mondial au Canada.

Le gouvernement du Canada investit une somme supplémentaire de 20 millions de dollars sur deux ans dans le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, qui relève de Parcs Canada. Cette aide financière accrue va appuyer la protection et la présentation des lieux patrimoniaux reconnus au plan national mais qui ne sont pas administrés par le gouvernement fédéral, tout en renforçant le secteur du tourisme et en soutenant l'économie.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
L'état de conservation des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage d'indicateurs dans les plans de surveillance des parcs nationaux pour lesquels l'état est maintenu ou amélioré.	90 %	Annuellement	s.o.*	s.o.*	90 %
L'état des ressources culturelles d'importance nationale dans les lieux patrimoniaux ciblés est maintenu ou amélioré.	Le nombre de lieux patrimoniaux ciblés dans lesquels l'état des ressources culturelles d'importance nationale est maintenu ou amélioré.	137	D'ici mars 2018	s.o.**	55 (Objectif : 55 avant mars 2015)	44 (Objectif était 60 d'ici mars 2018)
L'état des biens patrimoniaux s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	s.o.*	s.o.*	14 % (En voie de réussite)

*Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2015-2016.

**Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2014-2015.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
219 566 624	219 566 624	202 358 026	181 708 195

Parcs Canada investit plus de trois milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et bâtiments patrimoniaux. La variation des dépenses prévues reflète la nature et le calendrier des projets d'aménagement des infrastructures pour s'attaquer à la perte du patrimoine bâti irremplaçable d'importance nationale.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
920	913	913

Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public**Description**

Ce programme vise à inspirer un sentiment de fierté à l'égard des lieux gérés par Parcs Canada et à obtenir le soutien des Canadiens en sensibilisant ces derniers et en les amenant à mieux apprécier la valeur de ces lieux et les diverses façons de les explorer. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'initiatives de promotion des lieux patrimoniaux pertinentes et efficaces, qui permettent de joindre les Canadiens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces activités de promotion sont réalisées en collaboration avec des intervenants et des partenaires, ce qui permet de joindre et de mobiliser davantage de Canadiens.

Faits saillants de la planification

La huitième Table ronde de la ministre sur Parcs Canada a eu lieu du 9 au 27 janvier 2017. Ce fut la plus importante consultation jamais tenue pour conseiller la ministre sur les activités de Parcs Canada. Elle aura permis au gouvernement de recueillir les points de vue et les perspectives de tous les Canadiens qui s'intéressent aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation. La ministre répondra à cette consultation d'ici l'été 2017.

Les activités de promotion visant la participation du public se concentreront sur les marchés cibles pour mettre en valeur des lieux emblématiques ainsi que des expériences et des possibilités d'apprentissage. Ces activités s'appuieront sur la connaissance du marché, le développement de produits et les promotions, de façon à accroître la fréquentation des sites et la satisfaction des visiteurs. L'Agence continuera de travailler avec des partenaires pour élargir sa portée en ayant recours aux médias électroniques et de masse, ainsi qu'aux médias sociaux et en assurant sa présence sur les sites partenaires et aux principaux rassemblements dans les grands centres urbains, y compris les salons des consommateurs, les festivals et les activités offertes en collaboration avec les principales attractions et les établissements culturels. La présence sur le Web de Parcs Canada sera renforcée afin qu'il soit plus facile pour les visiteurs d'interagir avec le contenu en ligne, de planifier leur visite et de s'instruire sur le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada cherchera également à accroître son profil en tirant parti de possibilités promotionnelles et événementielles, comme les anniversaires et les fêtes, y compris les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération et du centenaire des lieux historiques nationaux. On encouragera la participation des particuliers et des organismes grâce à ces célébrations et à des possibilités de bénévolat améliorées.

En 2017, les efforts de promotion de Parcs Canada chercheront surtout à encourager la population canadienne à se renseigner sur l'ensemble du réseau national d'aires protégées. L'Agence invitera ainsi le public à se rendre dans les parcs et lieux historiques moins connus, à profiter des trésors cachés dans les endroits plus populaires et à découvrir les activités offertes pendant les saisons intermédiaires au printemps et en automne. Les promotions favoriseront aussi la planification de voyage hâtive et présenteront des moyens pour profiter des espaces naturels et des lieux historiques en toute sécurité.

En 2017, Parcs Canada lancera un site Web amélioré et une nouvelle application mobile conçue pour aider les nouveaux visiteurs à découvrir leurs parcs et lieux historiques nationaux, à planifier leur voyage et à faire part de leurs expériences et de leurs souvenirs à d'autres personnes.

La jeunesse constitue un public cible des plus importants. Dans ce contexte, on poursuivra une stratégie visant à susciter la participation des jeunes et à cultiver leur intérêt pour les trésors historiques et naturels du Canada. Cette stratégie s'appuie, entre autres, sur les éléments suivants : Programme des jeunes ambassadeurs (créé en l'honneur de la visite du duc et de la duchesse de Cambridge au Canada), le concours de la sortie scolaire la plus cool au Canada, le réseau de clubs étudiants dans les établissements d'enseignement postsecondaire, le programme Students on Ice et les partenariats avec les organismes œuvrant auprès de la jeunesse. Le programme Mon passeport Parcs, déjà couronné de succès, sera transformé pour assurer qu'il demeure pertinent lorsque les jeunes de moins de 18 ans bénéficieront de l'entrée gratuite en 2018.

Parcs Canada continuera à établir des partenariats stratégiques nationaux dans le cadre d'activités conjointes ciblées, y compris des programmes, des campagnes promotionnelles, des concours, des études scientifiques et universitaires, des ressources et des produits éducatifs et des expériences.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	80 %	D'ici mars 2018	s.o.*	s.o.**	s.o.**
Dans le cadre des célébrations Canada 150, les Canadiens profiteront des lieux administrés par Parcs Canada et y éprouveront un fort sentiment d'attachement grâce aux initiatives de diffusion externe et multimédia.	Augmenter la portée des lieux administrés par Parcs Canada.	10 %	D'ici mars 2018	s.o.***	s.o.***	s.o.***

*Le résultat n'est pas comparable parce qu'une nouvelle méthodologie a été mise en œuvre en 2014.

**Nouvelle méthodologie mise en œuvre en 2014. Les résultats seront disponibles en 2018 lors de la prochaine Enquête nationale auprès des Canadiens.

***Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2017-2018.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
42 921 405	42 921 405	41 272 778	41 293 450

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
349	348	348

Programme 1.4 : Expérience du visiteur**Description**

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation, les activités de loisir, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs. Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement.

Faits saillants de la planification

Les sites de Parcs Canada joueront un rôle clé dans les célébrations soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017. Dans le cadre de ces célébrations, l'entrée sera gratuite dans les sites de Parcs Canada. L'Agence participera également à des activités planifiées du gouvernement du Canada pour célébrer Canada 150 en organisant des événements prestigieux en certains endroits.

En 2017, Parcs Canada préparera également l'accès gratuit pour tous les visiteurs de moins de 18 ans, à partir de 2018. En offrant l'entrée gratuite dans les lieux de Parcs Canada pour les jeunes, le gouvernement contribue à former la nouvelle génération de gardiens des plus grands trésors du patrimoine de notre pays.

Pour renforcer sa relation avec les nouveaux Canadiens, Parcs Canada poursuivra son partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne. On offrira ainsi aux nouveaux citoyens canadiens un accès gratuit aux destinations de Parcs Canada pour un an grâce au laissez-passer culturel de l'Institut. Cette initiative contribuera à renforcer les liens entre les nouveaux citoyens et le patrimoine naturel et culturel de leur pays d'adoption.

En 2017, Parcs Canada continuera de mettre à l'essai des prototypes d'hébergement de nuit. Les tentes oTENTik de l'Agence qui offrent un hébergement familial à parois souples dans les parcs et lieux historiques nationaux partout au pays ont connu un succès considérable. Cependant, de nombreux couples et des publics cibles tels que les jeunes et les gens vivant en milieu urbain sont à la recherche d'hébergements intéressants et uniques conçus pour deux personnes. Tout au long de 2017, Parcs Canada mettra à l'essai un certain nombre de nouvelles offres d'hébergement de nuit adaptées aux besoins et aux préférences de ces visiteurs. L'Agence examinera les résultats et verra si le fait d'offrir une plus grande variété dans l'hébergement de nuit augmentera la jouissance des lieux de Parcs Canada pour ces publics.

Déjà populaire, le programme d'initiation au camping sera également enrichi afin qu'un plus grand nombre de familles canadiennes, de citadins et de jeunes puissent acquérir les techniques, les connaissances et la confiance qui les amèneront à vouloir profiter du plein air et à développer des liens personnels avec le patrimoine naturel du Canada. En 2017, Parcs Canada parrainera une trentaine de nuitées d'initiation au camping, ainsi que de nouvelles activités de diffusion externe, des ateliers d'initiation au camping d'une demi-journée ou d'une journée complète et d'autres activités pour amener les gens à profiter du plein air.

Dans ce but, Parcs Canada continuera d'ailleurs d'innover et diversifier sa gamme de programmes et de services, en s'adressant notamment aux jeunes et aux nouveaux arrivants pour leur faire connaître notre histoire. Parcs Canada diversifiera son offre d'hébergement, mettra au point de nouveaux programmes d'interprétation axés sur la technologie qui encouragent la découverte des lieux patrimoniaux et améliorera les outils de planification en ligne et les capacités de réservation pour soutenir la planification de voyage.

En outre, l'Agence mettra en œuvre une stratégie visant à améliorer la collaboration avec les collectivités, les entreprises et les peuples autochtones en offrant un plus grand nombre d'expériences touristiques autochtones dans les lieux de Parcs Canada.

Dans le cadre d'un programme fédéral d'aménagement des infrastructures, Parcs Canada continuera de rénover les installations servant aux visiteurs, comme les sentiers, les aires de fréquentation diurne, les terrains de camping et les centres d'accueil pour assurer la qualité et la fiabilité de l'offre au visiteur et pour répondre à l'évolution de la demande et des besoins de la population. Les projets comprennent des améliorations aux installations de camping dans les parcs nationaux de la Mauricie, Jasper et de la Péninsule-Bruce et des biens servant à l'expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux du Fort-Walsh, du Fort-George, de la Forteresse-de-Louisbourg et du Canal-de-Lachine.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Dans le cadre des célébrations Canada 150, les visiteurs canadiens et étrangers visitent et profitent des lieux administrés par Parcs Canada et les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement à ces lieux.	Augmentation du nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2 %	Annuellement	20,7 millions (Objectif : 22,4 millions de visites-personne)	5 %	7 %

	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	85 %	Annuellement	84 %	80 %	82 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 %	Annuellement	94 %	95 %	95 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 %	Annuellement	94 %	95 %	93 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu patrimonial.	60 %	Annuellement	79 %	75 %	73 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu historique national.	85 %	Annuellement	91 %	93 %	95 %
L'état des biens destinés à l'expérience du visiteur s'améliore, passant de	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou	100 %	D'ici mars 2020	s.o.*	s.o.*	11 % (En voie de réussite)

mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	très mauvais qui sont passés à passable ou bon.					
--	---	--	--	--	--	--

*Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2015-2016.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
526 736 042	526 736 042	487 697 643	462 224 297

Parcs Canada investit plus de trois milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et bâtiments patrimoniaux. La variation des dépenses prévues reflète la nature et le calendrier des projets d'aménagement des infrastructures pour renouveler les installations servant aux visiteurs.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
2 210	2 151	2 147

Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Description

Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure pour les Canadiens et présente des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il est lié à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration des portions de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées^{viii} qui sont situées dans des parcs nationaux et dans un lieu historique national, à la gestion des eaux de certains canaux patrimoniaux et à la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains de parcs nationaux.^{ix}

Faits saillants de la planification

Au cours de cette période de planification, l'Agence poursuivra la mise en œuvre des projets fédéraux d'aménagement des infrastructures pour s'attaquer aux travaux reportés et améliorer l'état des biens dans les lotissements urbains, l'infrastructure des routes et des canaux. Les projets comprennent des améliorations aux autoroutes qui traversent les parcs nationaux des Hautes-Terres-du-Cap-Breton et du Gros-Morne, ainsi qu'aux ponts dans le parc national Yoho. On prévoit aussi des travaux dans les usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans le lotissement urbain de Lake Louise et sur les barrages des lieux historiques nationaux du Canal-Rideau et de la Voie-navigable-Trent-Severn. Ces investissements permettront d'améliorer la sécurité et la fiabilité de l'infrastructure dans les lotissements urbains, sur les autoroutes et les voies navigables en plus de

Le programme d'investissement de Parcs Canada pour 2015-2016 à 2019-2020 se chiffrant à plus de trois milliards de dollars représente un programme de travail sans précédent qui permettra d'améliorer l'état du portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada et de réduire les risques pour la sécurité publique dans l'ensemble du réseau de lieux patrimoniaux. Cet investissement est une preuve de la gestion responsable des sites protégés du Canada par le gouvernement.

concourir à l'offre d'expériences de meilleure qualité aux visiteurs. Dans le cadre de ce travail, Parcs Canada veillera à ce que tous les impacts potentiels sur les ressources naturelles et culturelles soient définis dans le cadre d'évaluations environnementales et d'analyses d'impact sur les ressources culturelles pour en atténuer les effets négatifs.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
L'état de l'infrastructure des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	s.o.*	27 % (Objectif : 10 % avant mars 2016)	28 % (En voie de réussite)

*Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2014-2015.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
436 520 130	436 520 130	368 145 135	468 543 048

Parcs Canada investit plus de trois milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et bâtiments patrimoniaux. La variation des dépenses prévues reflète la nature et le calendrier des projets d'aménagement des infrastructures pour entreprendre les travaux reportés et améliorer l'état des biens dans les lotissements urbains, des routes qui traversent les lieux patrimoniaux et de l'infrastructure des canaux.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
318	317	318

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'Agence sont disponibles dans le [site Web de Parcs Canada^x](#) et dans l'[InfoBase du SCT^{xi}](#).

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Services de gestion et de surveillance

Parcs Canada continuera d'améliorer la fonctionnalité de son système national d'information sur les biens pour assurer une plus grande exhaustivité et une meilleure qualité des données relatives aux biens construits et des fonctions de production de rapports, ainsi que pour appliquer des pratiques de gestion cohérentes à l'échelle de l'Agence. Ces améliorations au système permettront à l'Agence de produire des données en temps réel sur l'entretien et l'état des biens pour l'ensemble de l'inventaire des biens construits. Par conséquent, on améliorera encore la capacité de l'Agence à planifier et à accorder la priorité aux projets d'investissement ainsi qu'aux activités d'exploitation et de maintenance.

Le plan d'investissement de Parcs Canada sera mis à jour et exécuté. Ce plan comprend des renseignements de nature stratégique liés à la gouvernance, à la planification et à la gestion des biens, ainsi qu'aux services acquis et aux projets. Il résume en outre les investissements prévus pour la période de cinq ans allant de 2015-2016 à 2019-2020 à l'appui des priorités de l'organisation. Le plan prévoit également des changements organisationnels entrepris pour renforcer la responsabilité pour la planification des investissements et l'exécution des projets, les processus mis en place pour rationaliser les opérations et maximiser l'efficacité, ainsi que les systèmes mis en place pour soutenir la surveillance et les rapports sur les investissements avec précision et en temps opportun.

Parcs Canada poursuivra la mise en place d'un bureau de gestion de projets ayant pour mandat de renforcer les pratiques, processus et contrôles de gestion de projets à l'échelle nationale et de soutenir la réalisation honnête et prudente de projets d'investissement en respectant les délais et les budgets.

Services de gestion des ressources humaines

Parcs Canada continuera d'améliorer son modèle de prestation de services de ressources humaines en introduisant des processus de dotation souples et novateurs et en étendant les fonctionnalités automatisées (e-services) pour rationaliser les processus d'embauche, afin de soutenir l'Agence dans la réalisation de la priorité relative à Canada 150. Ces améliorations permettront également d'accroître l'embauche d'étudiants à l'appui de la stratégie du gouvernement visant à favoriser la participation des jeunes.

L'Agence continuera à mettre au point une stratégie de gestion du personnel à l'échelle de Parcs Canada alignée actuellement et dans l'avenir sur les priorités stratégiques, opérationnelles et générales du gouvernement. En outre, des stratégies de gestion du rendement, des talents, des compétences et de l'apprentissage seront élaborées pour assurer que nous ayons les bons talents

au bon endroit au bon moment. Pour soutenir ce travail, les initiatives gouvernementales de modernisation (par exemple, la transformation de la paye, Mes RHGC) et les fonctionnalités de production de rapports, tel que le tableau de bord de la gestion du personnel sera mis à profit pour appuyer l'excellence dans la gestion du personnel au sein de l'Agence.

Parcs Canada continuera à favoriser un milieu de travail positif axé sur la confiance et le respect et encourageant la participation active de tous les employés. Une stratégie de bien-être en milieu de travail sera élaborée dans l'année à venir pour fournir un cadre aux initiatives déjà en cours dans l'organisation, telles que le Laboratoire d'innovation sur un milieu travail sain et respectueux, ainsi que la participation de l'Agence dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2017-2018.

Services de gestion des finances

Parcs Canada examinera le modèle de prestation de services en cours pour favoriser une approche globale de la gestion financière et pour parvenir à une cohérence accrue et à la normalisation des services dans l'ensemble de l'Agence, en fournissant un leadership et un soutien dans tous les aspects des questions financières.

Services de gestion de l'information

Parcs Canada mettra l'accent sur la gestion et le partage efficace de l'information grâce à la mise en œuvre de stratégies modernisées de gestion de l'information et de gouvernance des données et la mise à l'essai de GCDocs, une solution pangouvernementale pour la gestion des dossiers et des documents. Elle mettra également en œuvre une stratégie en matière de données axée sur une plus grande transparence et sur la responsabilité envers la population canadienne.

Parcs Canada continuera de fournir aux contribuables canadiens des renseignements précis, transparents et pertinents sur le rendement par rapport aux priorités de l'Agence et du gouvernement, et ce en temps opportun.

Services de technologies de l'information

Parcs Canada prendra des mesures concrètes pour remédier à son infrastructure informatique vieillissante en travaillant avec Services partagés Canada pour le déplacement de son centre de données et renouveler des installations critiques dans les centres de données régionaux. L'Agence fera également des investissements stratégiques pour accroître la capacité de son réseau et élaborera un plan de connectivité à l'échelle de l'Agence. Ces investissements permettront à l'Agence de tirer parti de nouveaux outils et technologies qui nécessitent un accès à large bande. L'Agence va déployer de nouveaux outils de productivité bureautique qui vont

s'appuyer sur les investissements réalisés en matière de connectivité, sur le déplacement du centre de données et l'amélioration des installations régionales.

Services de gestion des biens immobiliers

L'examen et la modernisation du programme de location commerciale de Parcs Canada seront lancés en 2017 pour définir et mettre en œuvre un modèle s'appuyant sur la juste valeur de marché pour les baux commerciaux administrés par Parcs Canada. L'Agence poursuivra aussi la modernisation du cadre de gestion des biens immobiliers afin d'assurer une approche cohérente dans la gestion de ceux-ci, dans la délivrance des permis, dans l'octroi de permis pour des activités spéciales et dans les logements fournis au personnel.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
150 584 014	150 584 014	146 855 208	144 522 638

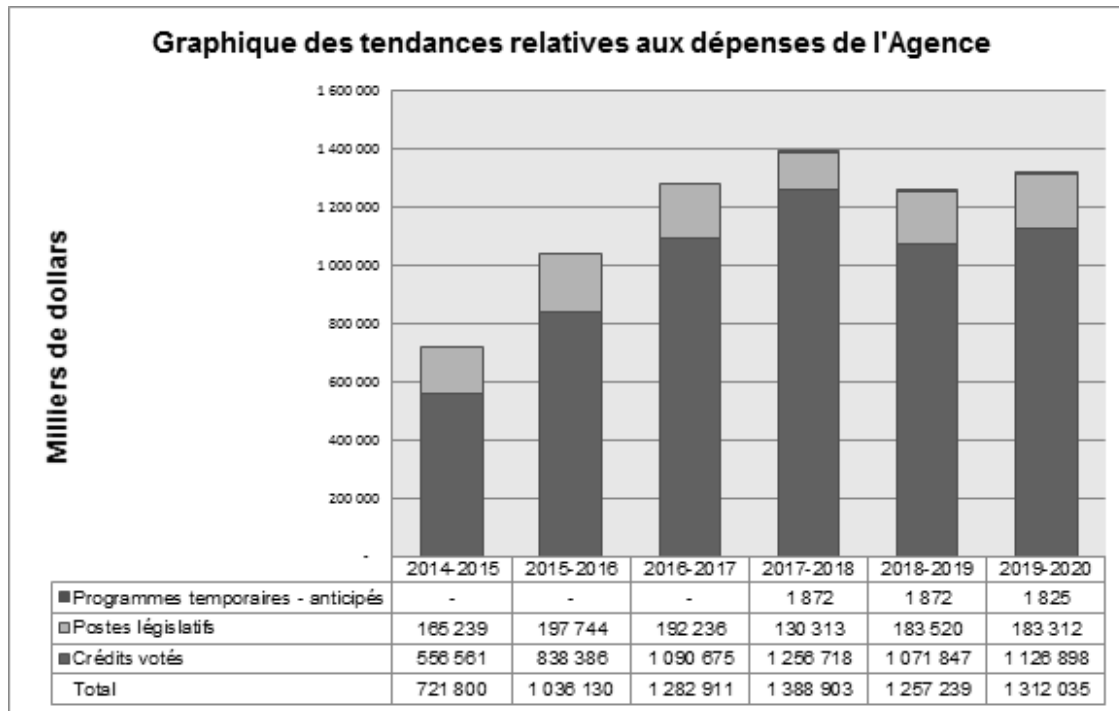
Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
1 073	1 072	1 072

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses de l'Agence



Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1.1 Création de lieux patrimoniaux	21 199 396	17 719 496	18 301 120	12 574 855	12 574 855	10 910 165	13 743 275
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	137 267 951	163 462 332	200 637 860	219 566 624	219 566 624	202 358 026	181 708 195
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	42 872 689	40 743 143	50 563 713	42 921 405	42 921 405	41 272 778	41 293 450
1.4 Expérience du visiteur	291 314 470	400 413 772	521 850 164	526 736 042	526 736 042	487 697 643	462 224 297
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	136 302 253	272 412 103	342 549 586	436 520 130	436 520 130	368 145 135	468 543 048
Total partiel	628 956 759	894 750 846	1 133 902 443	1 238 319 056	1 238 319 056	1 110 383 747	1 167 512 265
Services internes	92 843 101	141 379 561	149 008 623	150 584 014	150 584 014	146 855 208	144 522 638
Total	721 799 860	1 036 130 407	1 282 911 066	1 388 903 070	1 388 903 070	1 257 238 955	1 312 034 903

Pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016, les montants représentent les dépenses réelles telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics. Pour l'exercice 2016-2017, les montants représentent les dépenses prévues comprenant les dépenses budgétaires et législatives prévues telles qu'elles sont présentées dans les budgets principal et supplémentaire des dépenses.

Pour la période de 2017-2018 à 2019-2020, les dépenses prévues reflètent le financement accordé par le Conseil du Trésor pour appuyer le résultat stratégique et les programmes de l'Agence.

La tendance à l'augmentation des dépenses est principalement attribuable aux investissements de plus de trois milliards de dollars sur cinq ans dans les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation pour éliminer l'arriéré des travaux différés et améliorer l'état des biens administrés par l'Agence. En outre, Parcs Canada a reçu des fonds importants en 2016-2017 et en 2017-2018 pour la réfection de la route Transcanadienne dans le parc national Yoho et de la promenade des Glaciers dans le parc national Jasper.

La réduction des prévisions législatives en 2017-2018 est due à la mise en œuvre de l'entrée gratuite pour tous les visiteurs dans les endroits de Parcs Canada en 2017. Cette réduction est compensée par une augmentation correspondante des autorisations votées en 2017-2018.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
1.1 Création de lieux patrimoniaux	60	50	47	39	39	39
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	875	873	927	920	913	913
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	355	335	362	349	348	348
1.4 Expérience du visiteur	2 070	2 064	2 190	2 210	2 151	2 147
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	293	291	321	318	317	318
Total partiel	3 653	3 613	3 847	3 836	3 768	3 765
Services internes	571	1 030	1 089	1 073	1 072	1 072
Total	4 224	4 643	4 936	4 909	4 840	4 837

La tendance à l'augmentation des équivalents temps plein est principalement attribuable aux investissements de plus de trois milliards de dollars sur cinq ans dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation pour éliminer l'arriéré des travaux différés et améliorer l'état des biens administrés par l'Agence Parcs Canada. En outre, il y a eu une augmentation ponctuelle en équivalents temps plein en 2016-2017 en raison de l'embauche d'étudiants supplémentaires pour occuper des emplois d'été dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de Parcs Canada, consulter le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).^{xii}

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Parcs Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xiii}

État des résultats condensé prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés de 2016-2017)
Total des dépenses	724 075 000	715 295 000	(8 780 000)
Total des revenus	123 000 000	81 000 000	(42 000 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	601 075 000	634 295 000	33 220 000

Les dépenses prévues pour 2017-2018 sont de 715 millions de dollars (724 millions de dollars en 2016-2017). La différence de neuf millions de dollars est principalement attribuable à une diminution des dépenses en raison des changements dans l'amélioration d'actifs qui sont capitalisés, plutôt que de l'entretien des actifs qui est passé en charges.

Les revenus prévus pour 2017-2018 sont de 81 millions de dollars (123 millions de dollars en 2016-2017). La différence de 42 millions de dollars est principalement attribuable à une diminution des revenus en raison de l'accès gratuit à tous les lieux de Parcs Canada en 2017.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Administrateur général : Daniel Watson, directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- Loi sur l'Agence Parcs Canada^{xiv}
- Loi sur les parcs nationaux du Canada^{xv}
- Loi sur le parc urbain national de la Rouge^{xvi}
- Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada^{xvii}
- Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada^{xviii}
- Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent^{xix}
- Règlement sur les canaux historiques, en conformité avec la Loi sur le ministère des Transports^{xx}
- Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales^{xxi}
- Loi sur la protection des phares patrimoniaux^{xxii}
- Loi sur les espèces en péril^{xxiii}

Année d'incorporation ou de création : 1998

Cadre de présentation de rapports

Voici le résultat stratégique et l'Architecture d'alignement des programmes de référence pour 2017-2018 de l'Agence Parcs Canada :

Résultat stratégique : Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

1.1 Programme : Création de lieux patrimoniaux

- 1.1.1 Sous-programme :** Création de parcs nationaux
- 1.1.2 Sous-programme :** Création d'aires marines nationales de conservation
- 1.1.3 Sous-programme :** Désignation de lieux historiques nationaux
- 1.1.4 Sous-programme :** Autres désignations de lieux patrimoniaux

1.2 Programme : Conservation des lieux patrimoniaux

- 1.2.1 Sous-programme :** Conservation des parcs nationaux
- 1.2.2 Sous-programme :** Conservation du parc urbain national
- 1.2.3 Sous-programme :** Conservation des aires marines nationales
- 1.2.4 Sous-programme :** Conservation des lieux historiques nationaux
- 1.2.5 Sous-programme :** Conservation d'autres lieux patrimoniaux

1.3 Programme : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

- 1.3.1 Sous-programme :** Promotion des lieux patrimoniaux
- 1.3.2 Sous-programme :** Partenariats et participation

1.4 Programme : Expérience du visiteur

- 1.4.1 Sous-programme :** Expérience du visiteur dans les parcs nationaux
- 1.4.2 Sous-programme :** Expérience du visiteur dans le parc urbain national
- 1.4.3 Sous-programme :** Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation
- 1.4.4 Sous-programme :** Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux
- 1.4.5 Sous-programme :** Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux

1.5 Programme : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

- 1.5.1 Sous-programme :** Gestion des lotissements urbains
- 1.5.2 Sous-programme :** Gestion des routes
- 1.5.3 Sous-programme :** Gestion des canaux patrimoniaux

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'Agence sont disponibles dans le [site Web de Parcs Canada](#)^{xxiv} et dans l'[InfoBase du SCT](#).^{xxv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles dans le [site Web de Parcs Canada](#).^{xxvi}

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- ▶ Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- ▶ Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- ▶ Frais d'utilisation et redevances réglementaires

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xxvii} Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria
Gatineau, Québec
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (International)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY)

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Courriel : information@pc.gc.ca

Annexe A : Définitions

Architecture d’alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d’un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d’État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Définition d'intégrité écologique, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/ie-ei.aspx>, Définition d'intégrité commémorative, http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemoratif_1_0/commemoratif_1_1.aspx
- ii. Carte du réseau des parcs nationaux, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/cnnp-cnnp/index/carte-map.aspx>
- iii. Parc urbain national de la Rouge, <http://www.pc.gc.ca/fra/np-np/on/rouge/index.aspx>
- iv. Carte sur le parachèvement du réseau d'aires marines nationales de conservation, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/amnc-nmca/cnamnc-cnmca/index/carte-map.aspx>
- v. Les canaux patrimoniaux comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.
- vi. Site Web de Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>
- vii. Lettres de mandat, <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>
- viii. Les autoroutes que gère Parcs Canada forment 1 151 kilomètres d'autoroutes à deux voies, y compris 360 kilomètres sur deux voies de la route Transcanadienne passant par les parcs nationaux Banff, Yoho, des Glaciers, du Mont-Revelstoke et Terra Nova, 791 kilomètres d'autoroutes à deux voies traversant huit provinces et un territoire, y compris la piste Cabot de l'île du Cap-Breton, et 235 ponts d'autoroute.
- ix. Ces lotissements urbains sont les suivants : Field dans le parc national du Canada Yoho en Colombie-Britannique, Lake Louise dans le parc national du Canada Banff en Alberta, Wasagaming dans le parc national du Canada du Mont-Riding au Manitoba, Waskesiu dans le parc national du Canada de Prince Albert en Saskatchewan et Waterton dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approuver les plans et la réglementation pour la municipalité de Banff. Il en va de même en ce qui concerne la planification et l'aménagement du territoire pour Jasper.
- x. Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2017-18/index.aspx#renseignements-connexes-programmes-niveau-inferieur>
- xi. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xii. Budget principal des dépenses de 2017-2018, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp>
- xiii. États des résultats prospectifs de l'Agence Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/agen/dp-pd/dp-pd.aspx>
- xiv. Loi sur l'Agence Parcs Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- xv. Loi sur les parcs nationaux du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- xvi. Loi sur le parc urbain national de la Rouge, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2015_10/page-1.html
- xvii. Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- xviii. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/>
- xix. Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/>
- xx. Règlement sur les canaux historiques, en conformité avec la Loi sur le ministère des Transports, <http://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/>
- xxi. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xxii. Loi sur la protection des phares patrimoniaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- xxiii. Loi sur les espèces en péril, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

-
- xxiv. Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2017-18/index.aspx#renseignements-connexes-programmes-niveau-inferieur>
 - xxv. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
 - xxvi. Tableaux de renseignements supplémentaires, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2017-18/index.aspx#tableaux-renseignements-supplementaires>
 - xxvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>